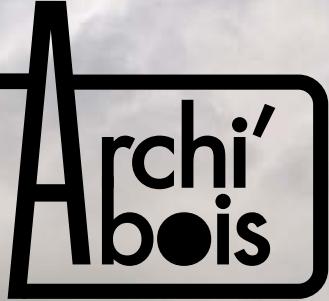


# DOSSIER DE PRESSE

# CONCOURS

---

## Édition #5 | 2023



**PARIS  
VAL DE  
SEINE**  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité





# SOMMAIRE

## 3 / MOT D'OUVERTURE

## 4 / PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONCOURS ARCHI'BOIS

Pourquoi le bois ?  
Exigence et partage  
Process et calendrier du concours  
Archi'bois en quelques chiffres

## 7 / LES PARTENAIRES

**Les co-fondateurs du concours**  
Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt  
L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine

**Partenaires de la filière bois**  
Le Fonds de dotation Plantons pour l'Avenir  
Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)

## 9 / RETOUR SUR LES QUATRE PREMIÈRES ÉDITIONS

**2019** "Prendre de la hauteur avec le bois"  
**2020** "La greffe architecturale"  
**2021** "Flexible, réversible, évolutif"  
**2022** "Composer avec le vivant : quand l'architecture emprunte à la nature pour construire durablement"

## 13 / L'ÉDITION 2023

Thématique et visuel de l'édition  
Les finalistes de l'édition 2023  
Table ronde du 26 janvier 2023  
Jury  
Calendrier de l'édition, lieu de la finale

# MOT D'OUVERTURE

**“Créé en 2019 par nos deux institutions, le concours Archi’bois s’est inscrit très rapidement comme un temps fort attendu dans le cursus des étudiants architectes, ingénieurs et paysagistes en France et dans les pays francophones.**

**Dans le paysage des concours ‘matériaux’ destinés aux futurs professionnels de la construction, pierre, béton et acier avaient écrit au cours des 10 dernières années une histoire dans laquelle le bois était absent : un déficit qu’il y avait urgence à combler parce que construire autrement répond à un véritable sujet de société.**

**Seul concours d’architecture à mobiliser nos futurs architectes, paysagistes, urbanistes et ingénieurs autour du matériau bois, Archi’bois les invite ainsi à développer leur créativité, leur sensibilité et leurs connaissances sur tout le potentiel de cette ressource renouvelable. Résolument contemporain par la thématique proposée lors de chaque édition, le concours incite également les étudiants à réfléchir sur les grands enjeux écologiques de la construction et de l’aménagement urbain.**

**Convaincus à leur tour par la nécessité d’agir par la formation des nouvelles générations de constructeurs, le fonds de dotation Plantons pour l’Avenir et le Comité National pour le Développement du Bois nous ont rejoint en 2021 dans l’organisation d’Archi’bois. Nous les remercions pour l’expertise qu’ils apportent sur la ressource et les usages du bois.”**



**Jean-Pascal  
Archimbaud**  
Président du Fonds  
Archimbaud  
pour l’Homme  
et la Forêt



**Philippe Bach**  
Directeur de l’École  
nationale supérieure  
d’architecture de  
Paris-Val de Seine

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONCOURS

## POURQUOI LE BOIS ?

**Extraordinaire pour sa résistance et sa plastique, omniprésent dans nos cultures, le bois a cette capacité à établir une proximité entre l'Homme et la nature. Offrant des solutions architecturales innovantes, il apporte à la fois modernité et intemporalité aux ouvrages de toutes sortes.**

Après avoir été délaissé au XX<sup>ème</sup> siècle au profit du béton et de l'acier, le bois connaît depuis une vingtaine d'années un retour marqué dans le monde de la construction. La prise de conscience de l'impact du secteur du bâtiment sur l'environnement a en effet ouvert une réflexion large sur les matériaux durables et recyclables ainsi que sur les méthodes constructives, offrant au bois d'être redécouvert comme composant originel de l'architecture.

Aujourd'hui, les projets architecturaux en bois se multiplient dans le monde entier

et la France y occupe une belle place par l'excellence d'architectes passionnés et visionnaires qui participent activement au renouveau de l'architecture.

Si Roland Schweitzer et Thomas Herzog ont joué en France un rôle pionnier dans la redécouverte de ce matériau par le public en publiant notamment en 2005 l'ouvrage 'Construire en bois en 2005', la francophonie compte aujourd'hui de grands architectes et ingénieurs qui se distinguent par des projets très novateurs.

Plasticité, performances environnementales, étonnantes capacités et propriétés techniques... Le bois possède des atouts incontestables pour s'imposer comme matériau d'avenir dans la construction.

Cependant, au cœur des questions d'économie de la ressource, de préservation des milieux vivants et des sites, son utilisation future implique une réflexion en profondeur des acteurs de la filière.

Le développement de la recherche appliquée à son sujet permet de l'intégrer à un nombre de plus en plus grand de contextes et d'usages. Ses performances structurelles, acoustiques et thermiques accomplissent notamment de grandes avancées et le développement de structures mixtes bois/béton ou bois/acier permettent aujourd'hui d'explorer de nouveaux champs d'application.



## EXIGENCE ET PARTAGE

**Portés par l'ambition de permettre aux étudiants d'épanouir leur créativité, de bénéficier de l'exigence de grands professionnels tout en enrichissant leur connaissance de l'écosystème spécifique au matériau bois, les organisateurs du concours portent une attention particulière à la constitution du jury.**

Comptant entre 8 et 10 membres reconnus pour leur engagement et leur profonde connaissance du bois, ce jury réalise la présélection des projets sur dossier puis auditionne les 10 projets retenus au cours de la finale qui se déroule sur une journée complète. Il s'implique dans un esprit de partage d'expérience et de transmission qui contribue grandement à l'attractivité du concours auprès de la communauté étudiante.

Depuis la première édition en 2019, les jurys successifs ont ainsi mobilisé 24 professionnels parmi les plus reconnus de l'architecture et de la culture bois : architectes, bureaux d'études, institutionnels, journalistes etc.

Le jury Archi'bois a été présidé successivement par **Jean de Gastines** (Shigerun Ban & Associes), **Marie Schweitzer** (Atelier Marie Schweitzer), **Borina Andrieu** (Wilmotte & Associés) et **Anouck Legendre** (X-TU Architects).

**L'édition 2023 est présidée par Philippe Madec.**

Découvrir les éditions 2020, 2021 et 2022 en ligne sur [www.concours-archibois.com](http://www.concours-archibois.com)



Jean de Gastines



Marie Schweitzer



Borina Andrieu



Anouck Legendre



Philippe Madec

## DÉROULEMENT ET CALENDRIER DU CONCOURS

Organisé chaque année en cohérence avec le calendrier de l'année universitaire, Archi'bois s'ouvre en novembre et s'achève par une soirée de remise des prix à la fin du printemps.

- **Ouverture des candidatures** : novembre
- **Table ronde sur le thème de l'édition et exposition des projets finalistes de l'édition précédente** : janvier-février
- **Clôture des candidatures / rendus des projets** : mars
- **Examen et validation des projets par le comité technique** : mars
- **Examen des projets par le jury et présélection des finalistes** : avril
- **Communication des 10 projets finalistes** : avril
- **Finale et soirée de remise des prix** : mai/ juin

Tout au long de l'édition en cours, Archi'bois diffuse via les réseaux sociaux et son site internet des informations sur la thématique de l'édition.

## ARCHI'BOIS EN QUELQUES CHIFFRES

Les quatre premières éditions ont permis à **500 étudiants** issus d'écoles d'enseignement supérieur françaises, belges, suisses et africaines de mener un projet à bien.

Le règlement offre la possibilité de concourir seul ou en équipe (4 maximum) : plus de 50% des projets sont présentés par des équipes. Par ailleurs, les organisateurs souhaitent encourager les équipes mixtes (inter-écoles et inter-spécialités).

Chaque édition est dotée de **12 000 €** de récompense et ce sont au total 48 000 € qui ont été distribués aux étudiants lauréats depuis la création du concours :

**1<sup>er</sup> prix : 5 000 €**  
**2<sup>e</sup> prix : 4 000 €**  
**3<sup>e</sup> prix : 3 000 €.**



# LES PARTENAIRES

## LES DEUX CO-FONDATEURS DU CONCOURS



### Le fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt

Créé en 2016 par Jean-Pascal Archimbaud et ses trois enfants, le fonds

Archimbaud pour l'Homme et la Forêt figure parmi les premières fondations actionnaires françaises. Sur un modèle très développé en Europe du Nord, il a vocation à devenir à terme l'actionnaire majoritaire du groupe Archimbaud – acteur engagé de la filière bois – en recevant les titres de l'entreprise de façon irrévocable et inaliénable : il deviendra ainsi dans la durée, le gardien des valeurs fondatrices et du modèle de développement responsable de l'entreprise familiale.

Parallèlement à sa mission économique, le Fonds Archimbaud soutient des projets philanthropiques grâce aux dividendes perçus de l'entreprise dont il est actionnaire. Donnant à cet engagement une dimension d'innovation avec un double objectif d'impact social et environnemental, la mission philanthropique du Fonds contribue à :

- Retisser et développer des liens durables entre l'Homme, l'arbre et la forêt, à l'échelle locale nationale, voire internationale.
  - Renforcer le lien entre l'Homme, l'arbre et son environnement.
  - Favoriser l'émergence de nouveaux modèles de préservation et d'intégration des ressources sylvicoles, forestières et agroforestières.
- Les trois champs d'intervention définis pour le mécénat du fonds sont :
- la création bois,
  - l'agroforesterie et la revitalisation de territoires ruraux

- la recherche en lien avec son objet social : agroforesterie, biomimétisme, adaptation de l'homme et de l'arbre au changement climatique...

Le concours Archi'bois s'inscrit dans champs de la création bois. Directement opéré par le Fonds Archimbaud qui entend imprimer à son action une dimension éducative, il occupe une place importante dans ses engagements.

### L'ENSA Paris-Val de Seine



Communauté d'enseignement de l'architecture de 2300 personnes, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, forme près d'un architecte sur dix en France. Elle se caractérise par la diversité de son offre pédagogique et par la richesse des approches de l'enseignement de l'architecture proposées au sein de six domaines d'études.

Au sein de l'École, la matériaux authèque offre un ensemble unique de références sur le bois et tous les matériaux innovants biosourcés et recyclés. Elle constitue une ressource à la disposition des étudiants, enseignants et ouverts aux professionnels sur rendez-vous. Le matériau bois fait l'objet d'un enseignement spécifique dès la Licence et ses nombreuses déclinaisons dans la construction sont explorées dans différents domaines d'études et lors de PFE, en particulier dans le domaine "Écologies".

## LES PARTENAIRES DE LA FILIÈRE BOIS



### Le Fonds de dotation Plantons pour l'Avenir

Plantons pour l'avenir est un fonds de dotation qui grâce aux dons de ses mécènes et dans le cadre de sa mission d'intérêt général, soutient des projets de reboisement, d'éducation à l'environnement et de recherches. Il permet de répondre aux enjeux actuels et futurs des forêts et de la filière bois en France. Créé en septembre 2014, il a pour objet dans le cadre de sa mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, de relancer le reboisement en France dans le cadre d'une gestion durable.



COMITÉ NATIONAL  
POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DU BOIS

### Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)

Association à but non lucratif depuis plus de 30 ans, le rôle du CNDB est de promouvoir l'utilisation du bois et d'accompagner son développement. Ses missions reposent sur l'information, la communication et la formation des acteurs professionnels ainsi que sur la promotion des différents usages du bois auprès du grand public. Plus de 40 000 acteurs de la maîtrise d'œuvre et acteurs de la maîtrise d'ouvrage peuplent l'écosystème du CNDB. Membre actif de la filière forêt-bois française, le CNDB accompagne et soutient les organisations professionnelles dans la création et la transmission de leurs messages auprès des professionnels et du grand public.



# RETOUR SUR LES QUATRES PREMIÈRES ÉDITIONS



## 2019 "PRENDRE DE LA HAUTEUR AVEC LE BOIS"

**Alors que le bois est aujourd’hui de plus en plus prisé dans les projets de logements mais aussi de bureaux, le défi consistait**

**à construire un bâtiment en hauteur mettant à l’honneur cette matière.**

### Le jury était composé de :

- **Jean de Gastines**, architecte et associé de Shigeru Ban, président du jury
- **Félicie Geslin**, journaliste, les Cahiers techniques du bâtiment
- **Alexandre Labasse**, directeur du Pavillon de l’Arsenal
- **Thierry Soquet**, architecte spécialisé dans la bio-conception et la construction bois, fondateur du cabinet Architecture Plurielle

à Rennes

- **Dominique Pélissier**, président directeur de Techniwood, entreprise spécialisée dans la construction de panneaux en bois innovants
- **Nicolas Ziesel**, co-fondateur du cabinet d’architecture Koz
- **Jérémy Germe**, architecte co-fondateur de l’agence Pseudonyme

### Les lauréats :

**1<sup>er</sup> prix : Thibaut Blondet et Émile Bruneau, projet "1750M", ENSA Paris-La Villette**

**2<sup>ème</sup> prix : Antoine Leriche et Ducan Driffort, projet "La Traboule contemporaine", ENSA Paris-Val de Seine**

**3<sup>ème</sup> prix : Valentin Boinet, Aymeric Brouez et Baptiste Chauvin, projet "Cité Montsouris", ENSA Versailles**



Remise de prix 2019



1<sup>er</sup> prix : Thibaut Blondet et Émile Bruneau / ENSA Paris-La Villette



2<sup>ème</sup> prix : Antoine Leriche et Ducan Driffort / ENSA Paris-Val de Seine



3<sup>ème</sup> prix : Valentin Boinet, Aymeric Brouez et Baptiste Chauvin / ENSA Versailles



## 2020 "LA GREFFE ARCHITECTURALE"

Le jury 2020 était composé de :

- **Marie Schweitzer**, architecte, urbaniste et charpentière, présidente.
- **Mireille Guignard**, architecte urbaniste

de l'Etat

- **Sarah Laroussi**, directrice générale du Comité National pour le Développement du Bois
- **Julien Vincent**, architecte, co-fondateur de l'agence Why Architecture
- **Stéphanie Obadia**, rédactrice en chef des Cahiers techniques du bâtiment

- **Sylvain Rochet**, président d'Ingénierie Bois Construction et gérant du bureau d'études Teckicéa

- **Laurent Saurer**, architecte, co-fondateur de l'agence suisse Localarchitecture

- **Chloé Thomazo**, architecte co-fondatrice de l'agence Pseudonyme

Les lauréats :

**1<sup>er</sup> prix : Lucas Labbens**, projet "Ilot Est", ENSAP Lille

**2<sup>ème</sup> prix : Guillaume Porche et Olivier Perret**, projet "le Pignon", ENSA Strasbourg

**3<sup>ème</sup> prix : Manon Benezech et Mathis Lesbats**, projet "Centre civique Méricant", ENSA Toulouse.



Lauréats du concours 2020



1<sup>er</sup> prix : Lucas Labbens / ENSAP Lille



2<sup>ème</sup> prix : Guillaume Porche, Olivier Perret / ENSA Strasbourg



3<sup>ème</sup> prix : Manon Benezech et Mathis Lesbats / ENSA Toulouse



## 2021 "FLEXIBLE, RÉVERSIBLE, ÉVOLUTIF"

Le jury 2021 était composé de :

- **Borina Andrieu**, Directrice Générale de l'agence d'architecture Wilmotte & Associés,

présidente

- **Sarah Ador**, Rédactrice en chef de Séquences Bois

- **Franck Boutte**, Ingénieur construction-environnement, fondateur de Franck Boutté Consultants

- **Marion Cloarec**, AMO et Vice-présidente d'Adivbois

- **Caroline Djuric**, Architecte, fondatrice-associée de Djuric et Tardio

- **Olivier Leclercq**, Architecte et membre du comité de rayonnement et de prospective de la Maison d'Architecture Ile-de-France

- **Julien Pemezec**, Président de Woodeum

- **Patrick Rubin**, Architecte, fondateur-associé de Canal Architecture

- **Jean-Luc Sandoz**, Ingénieur, fondateur de CBS CBT Lifteam

Les lauréats :

**1<sup>er</sup> prix : G'juliemm Kouame**, projet "Habitat 100.0", ENSA Versailles

**2<sup>ème</sup> prix : Joël Bonnot**, projet "Canopeï", ENSA Montpellier

**3<sup>ème</sup> prix : Pierre Adam**, Valentine Bauer, projet "Du cidre au bois normand", ENSA Normandie

**Mention spéciale : Doyeon Choi**, projet "Nouveau R<sup>E</sup>gare", ENSA Paris-Val de Seine



1<sup>er</sup> prix : G'juliemm Kouame / ENSA Versailles



Joël Bonnot, projet "Canopeï" / ENSA Montpellier



Pierre Adam, Valentine Bauer, / ENSA Normandie



Mention Spéciale : Doyeon Choi, projet "Nouveau R<sup>E</sup>gare" / ENSA Paris-Val de Seine



## 2022 "COMPOSER AVEC LE VIVANT

### - QUAND L'ARCHITECTURE EMPRUNTE À LA NATURE POUR CONSTRUIRE DURABLEMENT"

Le jury 2022 était composé de :

- **Anouck Legendre**, présidente du jury, architecte, co-fondatrice de X-TU Architects
- **Gauthier Martinez**, architecte, chef de projet au sein du Collectif Studiolada, fondateur associé du Collectif Atelier Micromega
- **Antoine Baugé**, ingénieur et fondateur associé de Sylva Conseil
- **Estelle Cruz**, architecte, cheffe de projet Habitat bio-inspiré au CEEBOS
- **Philippe Clergeau**, professeur d'écologie au Muséum National d'Histoire Naturelle et consultant en urbanisme écologique
- **Michel Le Sommer**, ingénieur

environnement fondateur-associé de Michel Le Sommer Environnement

- **Francis Rambert**, directeur du département de la Création Architecturale à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine
- **Emmanuelle Borne**, rédactrice en chef du magazine L'Architecture Aujourd'hui

### Les lauréats :

**1<sup>er</sup> prix ex aequo : Clément Taulelle**, projet "Homéostasie", ENSA Paris-Val De Seine

**1<sup>er</sup> prix ex aequo : Cécile Triadu, Pierre Boitier, Paul Quentin, Clément Auter**, projet "Cohabiter avec les arbres", ENSA Paris-Belleville & Sciences de l'ingénieur Université de Toulouse

**3<sup>e</sup> prix : Pyae Phyo Kyam**, projet "Pavillon pont", ENSA Paris-Val De Seine

**Mention Spéciale : Blondin Ossongo Tchakounteu, Franck Duval Tchangop Nzale, Ydriss Junior Ewoukem Nde**, projet "Graine de vie", ENSTP Yaoundé



1<sup>er</sup> prix ex aequo : Clément Taulelle / ENSA Paris-Val De Seine



1<sup>er</sup> prix ex aequo : Cécile Triadu, Pierre Boitier, Paul Quentin, Clément Auter / ENSA Paris-Belleville & Sciences de l'ingénieur Université de Toulouse



3<sup>e</sup> prix : Pyae Phyo Kyam / ENSA Paris-Val De Seine



Mention Spéciale : Blondin Ossongo Tchakounteu, Franck Duval Tchangop Nzale, Ydriss Junior Ewoukem Nde / ENSTP Yaoundé

# L'ÉDITION 2023

**CONCOURS**  
Édition #5 | 2023 **Archi'bois**

- Ouverture des candidatures :  
2 novembre 2022

- Date limite d'envoi des candidatures :  
13 mars 2023

- Jury final : 1<sup>er</sup> juin 2023

1<sup>er</sup> prix : 5000€  
2<sup>e</sup> prix : 4000€  
3<sup>e</sup> prix : 3000€

Sous la présidence de Philippe Madec architecte

www.concours-archibois.com

Photo : APH Architecture Public Culture et LUMA

**"FRUGALITÉ, SOBRIÉTÉ, CRÉATIVITÉ"**  
Les équipements publics de demain

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

PLANTONS pour l'avenir

CNDNB

FONDS ARCHIMARSHAL  
Pour l'avenir et la ville

PARIS VAL DE SEINE  
École Nationale Supérieure d'Architecture

## 2023 "FRUGALITÉ, SOBRIÉTÉ, CRÉATIVITÉ : LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE DEMAIN"

**Cette 5<sup>ème</sup> édition du concours Archi'bois propose de suivre les leçons de la nature en ne consommant pas plus de ressources que ce dont on a besoin. Invitation à interroger les réalités territoriales, l'existant, les usages et partages, les modes constructifs, les matériaux et la question des énergies : pour une frugalité à tous les étages !**

Le changement de paradigme qui s'impose au monde a conduit en 2018 trois pionniers de l'architecture écoresponsable\* à publier le " Manifeste pour la frugalité heureuse et créative dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux ". Partant du constat que le secteur du bâtiment est responsable d'environ 40 % des émissions de CO2, produit 40 % des déchets tout en consommant 60 %

des ressources naturelles, le Manifeste appelle architectes et constructeurs à se mobiliser pour évoluer dans leur métier et changer leurs pratiques de façon radicale et immédiate.

Directement inspirée de cette réflexion, l'édition 2023 du concours Archi'bois invite à concevoir un équipement public d'une surface globale comprise entre 800 et 2000 m2 qui sera servi par une architecture faisant un usage pondéré du sol, transformant éventuellement l'existant sans chercher coûte que coûte à construire du neuf, valorisant le bois et plus globalement les matériaux renouvelables et écologiques, s'appuyant sur la proximité des ressources, les savoir-faire locaux tout en privilégiant des solutions techniques simples et robustes. La dimension paysagère du projet intégrera le sol et l'arbre à la réflexion.

\* Manifeste pour une frugalité heureuse et créative " Janvier 2018 : Alain Bonarel (ingénieur), Dominique Gauzin-Muller (architecte) et Philippe Madec (architecte et urbaniste).

## LES 10 PROJETS FINALISTES 2023



**" La Maison du Livre " : Joyce CASTRO CASTILLO ROJO, ENSA Nantes**



**" Jardin Verdoyant " : Sarah CAILLOUX ENSAM La Réunion**

**“ Revivre la Sioule ”** : Esteban SABLON, Camille FOSSE, ENSA Paris-Val de Seine



**“ Auberive ”** : Benjamin BORNE, ENSA Paris-Val de Seine



**“ L’ Atelier du Cours d’Eau ”** : Sylvain RODRIGUES, Vithushnan MOHANARAJAH École Spéciale d’Architecture



**“ Vers une production de bois frugale ”** : Alice GUILHOU, Ildut LESTEVEN ENSA Paris-Val de Seine



**“ La Ferme Nord de Zuydcoote ”** : Alex BABAYAN, ENSAP Lille



**“ L’Arche, centre périscolaire ”** : Jules FOUBET, Matias HERAS-COURVOISIER, Lorène-Inès PAUL, ENSA Paris-Val de Seine



**“ Ingurumen Etxea - Maison de l’Environnement ”** : Guilhem DIJOUX, Mathis AUGUSTIN, Clémentine PERNIN-KELIS, ENSA Paris-Val de Seine et ENSA Paris Belleville



**“ Les Badgirs de Noé ”** : Boris FOTSO FOPOUSSI, Mathilde DREYER, ENSA Normandie et HEIA Fribourg



# LA TABLE RONDE DU 26 JANVIER 2023

La table ronde a été l'occasion d'aborder les enjeux portés par la thématique du concours et notamment de la question : "FAIRE MIEUX AVEC MOINS : FRUGALITÉ/ SOBRIÉTÉ ?" afin de nourrir les réflexions des étudiants et de répondre à leurs questionnements.

Animée par **David Abittan**, rédacteur en chef de Tema Archi, les échanges se sont tenus en présence des membres du jury :

- **Philippe Madec**, architecte associé APM Architecture, président du jury 2023
- **Nicolas Blanchard**, ingénieur, bureau d'études BA Bois

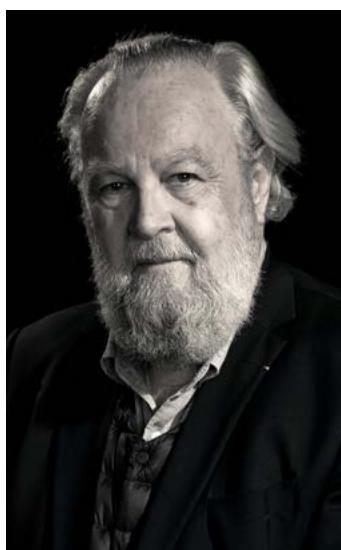
- **Julien Choppin**, architecte, co-fondateur du collectif Encore Heureux
- **Paul Jarquin**, président de REI Habitat et de Fibois France
- **Grichka Martinetti**, architecte co-fondateur de l'atelier PNG
- **Clara Simay**, architecte, co-fondatrice de la Scop Grand huit.

La table ronde s'est tenue à l'ENSA Paris-Val de Seine le 26 janvier 2023, elle est disponible en replay sur la chaîne youtube de l'ENSA Paris-Val de Seine [TABLE RONDE Concours Archi'Bois 2023](#)



# LES MEMBRES DU JURY 2023

- **Philippe Madec**, architecte associé APM Architecture & Associé, président du jury 2023
- **David Abittan**, rédacteur en chef de Tema.archi
- **Edith Akiki**, cogérante du bureau d'études TRIBU, ingénieur climat et transition écologique
- **Nicolas Blanchard**, ingénieur, bureau d'études BA Bois
- **Julien Choppin**, architecte, co-fondateur du collectif Encore Heureux
- **Paul Jarquin**, président de REI Habitat et de Fibois France
- **Grichka Martinetti**, architecte co-fondateur de l'atelier PNG
- **Clara Simay, architecte**, co-fondatrice de la Scop Grand huit.



**(apm) & associés**  
URBANISME . ARCHITECTURE . ECOLOGIES  
Paris . Rennes

**Philippe Madec**, président du jury Archi'bois 2023.

Architecte associé DPLG, urbaniste et président d'APM Architecture & Associé.

Formé à l'architecture au sein de l'atelier Ciriani-Maroti (Grand Palais), Philippe Madec crée son premier atelier à Paris en 1989 puis un deuxième à Rennes quinze ans plus tard. En 2002 il fonde le collectif APM Architecture & Associé qu'il préside. Par héritage familial autant que par engagement personnel, puis la rencontre avec Kenneth Frampton au début des années 80, Philippe Madec inscrit l'ensemble de sa pratique professionnelle dans une approche éco-responsable du projet architectural et urbain. Du logement social aux équipements culturels d'envergure, il conçoit tous types de bâtiments. En tant qu'urbaniste, il travaille à des échelles très variées allant du petit bourg aux villes écologiques. En 2012, il reçoit le Global Award for Sustainable Architecture.

Parallèlement à sa pratique professionnelle qui lui vaut de nombreuses distinctions, il participe à la politique générale de l'architecture et de l'urbanisme en France : expert pour le Grenelle de l'Environnement, membre du Conseil National des Villes et Territoires d'Art et d'Histoire, conseiller scientifique du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), il a également été membre du jury national EcoQuartiers-EcoCités et expert de l'ONU pour la préparation du sommet HABITAT III de Quito en 2016.

Longtemps enseignant nomade (Columbia University, ENSPaysage de Versailles, Université de Montréal, Harvard University, Paris-Tolbiac, Grenoble, Rouen, Lyon, Rennes, Technische Universität de Vienne), Philippe Madec reste professeur invité à l'ENSA La Réunion dans le cadre du master 'Architecture, ville et territoire en milieu tropical'. Auteur de nombreux essais il coécrit en 2018 le " Manifeste pour une frugalité heureuse et créative " qui inspire très directement le thème de cette 5<sup>ème</sup> édition du concours Archi'bois.



**David Abittan**, rédacteur en chef de tema.archi, web magazine.

## Temaprod

David Abittan est journaliste, intéressé par l'architecture, le patrimoine, et la ville. C'est en parallèle de ses études d'architecture qu'il rejoint l'univers des médias, en s'engageant dès 2008 sur Radio Campus Paris. En 2018, il co-fonde Temaprod et se charge plus particulièrement de la production éditoriale des clients de l'agence dans le secteur architectural. Spécialiste de l'architecture pour France Inter depuis 2015, il collabore également à une série de podcast de découvertes patrimoniales produite par Nostalgie. En 2021, David Abittan est décoré de la Médaille des publications de l'Académie d'architecture, pour son " engagement à diffuser la création architecturale ". Depuis mars 2022, on le retrouve chaque dimanche sur Paris Première dans le cadre de l'émission Archibeau.



**Edith Akiki**, ingénieure climat, énergie et transition

écologique - co-gérante de la Scop Tribu.

 Ingénierie à TRIBU depuis 1992, elle participe activement

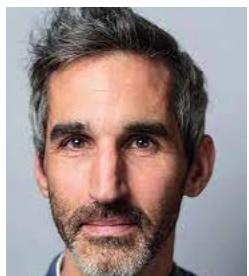
à l'essor de la démarche environnementale en France en prenant notamment part à des travaux sur les problématiques de développement durable dans les projets urbains et les constructions de bâtiment. Edith Akiki est co-gérante de la SCOP TRIBU et responsable de l'agence parisienne. Elle est également maître de conférences à l'ENSA Paris-Val de Seine.



**Nicolas Blanchard**, ingénieur construction bois, Bureau d'études

 B.A.-BOIS Bureau d'études Atlantique

Passé par l'ENSTIB et le CHEC (Centre des Hautes Etudes de la Construction), Nicolas Blanchard est ingénieur senior au sein du bureau d'études technique BA-Bois. Il est également et professeur associé à l'Université de La Rochelle. Fortement engagé sur les questions environnementales liées à la construction, il priviliege dans les projets portés par le BA-Bois, le bois local et les matériaux bio-sourcés. Il consacre un part de son activité à l'exploration de nouvelles techniques, notamment à travers la formation (certification Pro-Paille) ainsi que par ses travaux de recherche au sein du LaSIE (Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement, affilié au CNRS).



**Julien Choppin**, architecte, co-fondateur de l'agence Encore Heureux.

Julien Choppin est architecte, formé dans trois écoles d'architecture (Toulouse, Clermont-Ferrand et Paris). A 24 ans, il fonde avec Nicola Delon, l'agence Encore Heureux (lauréats des nouveaux albums des jeunes architectes en 2006) qui revendique une démarche généraliste entre installations artistiques, équipements culturels et recherches par le biais de livres et d'expositions. En 2018, ils ont assuré le commissariat du pavillon français de la Biennale internationale d'architecture de Venise. En 2021, Julien Choppin cesse son activité de maître d'œuvre. Il est aujourd'hui enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie.



**Paul Jarquin**, président fondateur de REI Habitat, Président Fibois France.



Après une première expérience entrepreneuriale aux États-Unis, Paul Jarquin fonde REI Habitat en 2009. C'est avec cette entreprise de promotion immobilière spécialisée dans la construction de logements collectifs en structure bois, qu'il concrétise son engagement pour la réduction de l'empreinte carbone du secteur du bâtiment. Il est un des ardents promoteurs de la transformation radicale de l'industrie de la construction et de la substitution des matériaux biosourcés aux matériaux classiques. Aujourd'hui, REI Habitat trace l'ensemble des matériaux de construction utilisés sur ses chantiers pour s'assurer qu'ils soient issus de forêts françaises gérées durablement et s'engage dans le renouvellement des forêts. Également président de Fibois France depuis 2021, Paul Jarquin est activement impliqué dans le développement de la filière forêt-bois française.



**Grichka Martinetti**, architecte, co-fondateur de l'agence PNG.



Grichka Martinetti est architecte, co-fondateur de l'agence PNG avec Antoine Petit, Nicolas Debicki, tous trois diplômés de l'ENSA Paris-Val de Seine et lauréats du prix de l'Équerre d'argent 2021 pour l'ensemble d'équipements publics à Neuvecelle. Grichka Martinetti est également architecte du patrimoine de l'école de Chaillot et maître de conférence à l'ENSA Nantes.



**Clara Simay**, architecte DPLG, co-fondatrice de la Scop-Grand Huit.



Diplômée de École nationale supérieure d'architecture Paris-Belleville, Clara Simay co-fonde en 2018 la coopérative Grand Huit qui rassemble des architectes, des paysagistes et des chercheurs de l'urbain pour concevoir des lieux de vie innovants, écologiques et solidaires. Fortement ancrée dans une démarche territoriale, elle voit en chaque projet une opportunité de promouvoir des modèles durables en valorisant les ressources et les acteurs locaux. Elle est notamment très engagée dans le déploiement des filières franciliennes de matériaux biosourcés et de réemploi. Cette synergie des problématiques sociales et environnementales est au cœur de sa méthodologie d'accompagnement. Spécialiste de l'écologie urbaine et ardente promotrice de la ville inclusive, Clara Simay a notamment remporté en 2016 l'appel à projets " Réinventer Paris " pour la conception de la Ferme du Rail. Réalisation également distinguée en 2022 par l'European Union Prize Contemporary Architecture Mies Van Der Rohe. Le parcours de Clara Simay est émaillé de nombreuses autres distinctions et elle est chevalière des Arts et des Lettres depuis 2022.

## CALENDRIER ARCHI'BOIS 2023 ET FINALE

**Ouverture candidatures :**

2 novembre 2022

**Table ronde et exposition  
des finalistes Archi'bois 2021 :**

26 janvier 2023

**Clôture des candidatures :**

13 mars 2023

**Examen des projets par le jury  
et présélection des finalistes :**  
mars 2022

**Communication des 10 projets finalistes :**

28 avril 2023

**Finale et soirée de remise des prix au  
Pavillon de l'Arsenal :**

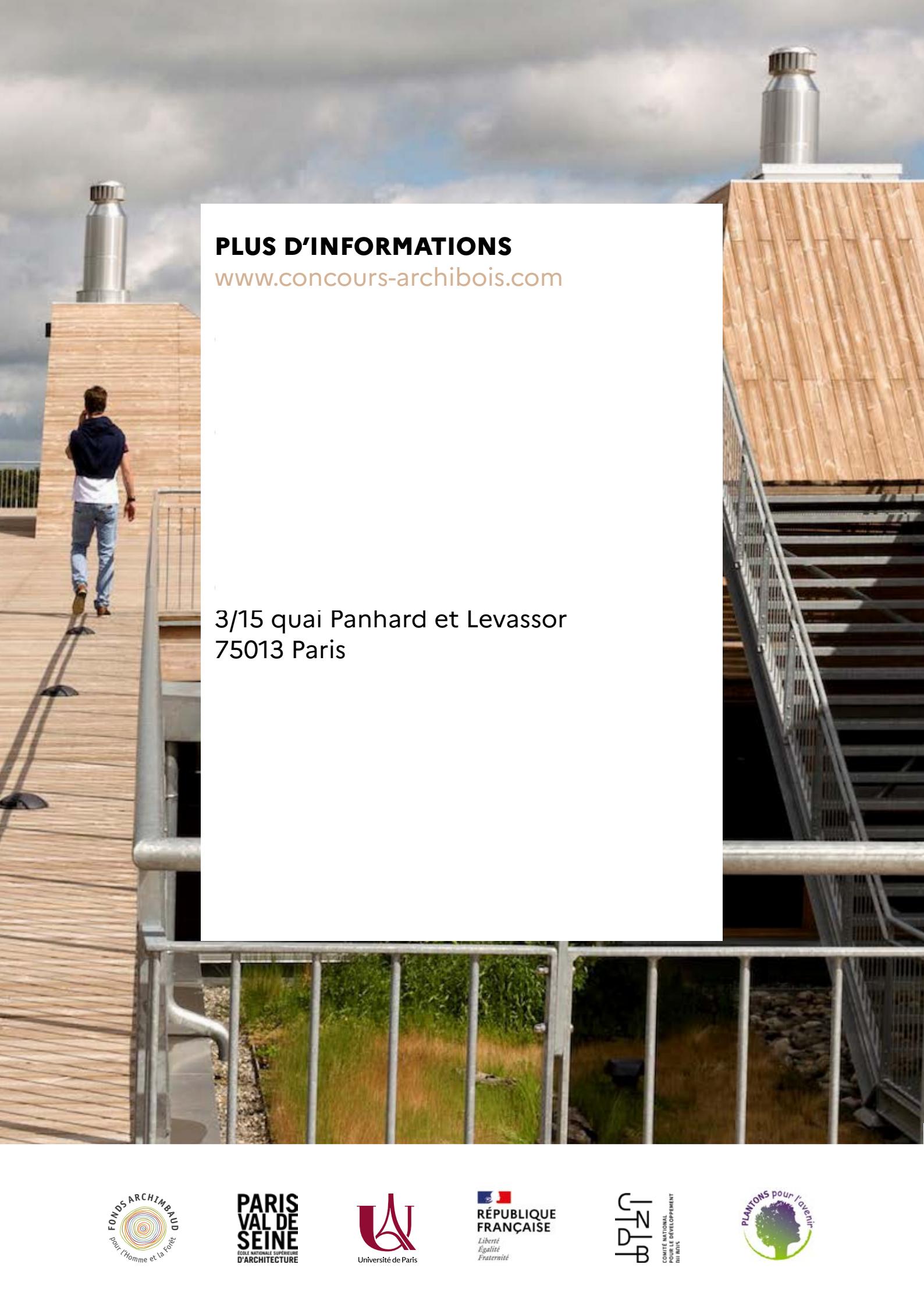
1<sup>er</sup> juin 2023

*Inauguré dans sa forme actuelle en 1989, le Pavillon de l'Arsenal est le Centre d'information, de documentation et d'exposition d'Urbanisme et d'Architecture de Paris et de la métropole parisienne. Il est un lieu unique permettant de mettre à la portée de tous l'aménagement de la ville et ses réalisations architecturales. Abrité sous une grande halle métallique du XIX<sup>e</sup> siècle, au cœur du Paris historique, le Pavillon de l'Arsenal est l'espace vivant de toutes les disciplines urbaines. Attentif à la fabrication de la métropole, pionnier des architectures émergentes, il est un territoire d'échanges et d'apprentissage gratuit et accessible à tous !*



PAVILLON DE L'ARSENAL  
Centre d'urbanisme et  
d'architecture de Paris





## PLUS D'INFORMATIONS

[www.concours-archibois.com](http://www.concours-archibois.com)

3/15 quai Panhard et Levassor  
75013 Paris



**PARIS  
VAL DE  
SEINE**  
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE



  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité  
Université de Paris

